

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

Réunion du 25 septembre 2014

## DELIBERATION

**Programme 102 - Observer les dynamiques territoriales et anticiper les mutations**

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 16 septembre 2014, s'est réunie le jeudi 25 septembre 2014 à 14 h 30, salle Christophe Paul de Robien à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Pierrick MASSIOT, Président du Conseil régional.

Vu la délibération n°14\_BUDG\_01 du Conseil régional en date du 8 février 2014 relative au Budget

Vu la délibération n° 14\_DAJECI\_SA\_01 du Conseil régional en date du 8 février 2014 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

**DECIDE****En section de fonctionnement :**

- **d'AFFECTER** sur le montant d'autorisation d'engagement disponible, un crédit de 266 857 euros au financement des opérations présentées dans les tableaux n°1, 2 et 3 ;
- **d'APPROUVER** l'application de la « licence ouverte » aux données géographiques et géolocalisables, propriétés de la Région ;
- **d'APPROUVER** les termes des conventions ci-après et **d'AUTORISER** le Président du Conseil régional à les signer :
  - convention-cadre entre l'INSEE et la Région (annexe 2) ;
  - convention de mise à disposition des données orthographiques et dérivées entre Mégalis Bretagne et la Région (annexe 3).

Le Président du Conseil régional



Pierrick MASSIOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

035-233500016-20140925-14\_0102\_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2014